



Ville de Dreux

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023

Délibération N°91/2023

Installation de deux nouveaux administrateurs A la suite de démissions

531

Rapporteur : Mounir CHAKKAR

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	10
Nombre de pouvoirs	2
Nombre de votants	12

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à 17 h 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le huit novembre 2023, se sont réunis Salle des commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR

Etaient présents :

Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Christine PICARD, Valérie VERDIER DAUTREME, Nadine CHOLIN, Nadine LEHOUX, Régine-Françoise MAILLET, Nadine TOUTAIN, Jacques DAUTREME, Philippe VISERY.

Étaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET donne pouvoir à Mounir CHAKKAR, Josette MARTIN, Caroline VABRE, Sophie WILLEMIN, Carine GENTIL, Isabelle ANTORE donne pouvoir à Nadine TOUTAIN, Marie-Christine RUTKOWSKI.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS

Exposé :

Monsieur Yucel KISA, Conseiller municipal, a fait part de sa démission en date du 29 septembre 2023 de ses fonctions d'administrateur du Centre Communal d'Action Sociale.

Conformément aux dispositions de l'article R.123-9 du CASF, le siège vacant est pourvu par un conseiller municipal de la liste qui a obtenu ce siège, il est choisi dans l'ordre de présentation de la liste. Ainsi, Madame Josette MARTIN, a été élue par délibération N° DEL2023-128 du Conseil Municipal en date du 12 octobre 2023, pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Madame GASSE, nommée au titre des « personnes qualifiées » par arrêté N°295 du 27/08/2020, a fait part de sa démission en date du 13 octobre 2023.

Madame Nadine LEHOUX a été nommée afin de pourvoir ce poste vacant par arrêté N°ARR2023-945 du 31/10/2023, notifié le 06/11/2023.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de ces deux nominations.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé de Mounir CHAKKAR,

Prend acte des nominations de Madame Josette MARTIN et Madame Nadine LEHOUX,

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télécours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour le Président, par délégation de signature
Le Vice-Président du
Centre Communal d'Action Sociale



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Mounir Chakkar".

Mounir CHAKKAR

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux le 22 NOV. 2023
et affichage le 22 NOV. 2023

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Mounir Chakkar".